

1 / 5 000 ème



Légende

Ua : urbanisation dense du centre bourg

Ub : urbanisation dans les hameaux assainis en collectif 1AU : zone à urbaniser immédiate

1 AU a : zone à urbaniser à vocation d'habitat collectif 1 AU b : zone à urbaniser entrée Est du bourg

N : zone naturelle

Np : zone naturelle en zone de protection de captage Npi : zone naturelle inondable en zone de protection de captage

Ns : zone naturelle à vocation sportive Nt : zone naturelle services techniques communaux

Ntd : zone naturelle décharge de classe 3

Nh : zone naturelle d'habitat aux hameaux du Ferrage, la longue chasse et à la

Fournellerie Ni : zone naturelle inondable

Nf : zone naturelle avec espaces boisés classés

A : zone agricole

Ap : zone agricole en zone de protection de captage

Voie permettent un mode de déplacement alternatif piéton et vélo

Accès et voirie à créer en zone 1AUa

Espaces boisés classés L 130-1 CU

Périmètre éloigné de protection de captage Périmètre rapproché de protection de captage

Zone inondable

Zone de remontées de nappes phréatiques

Haies à préserver (article L 123-1-7 CU)

Servitude monument historique

\pt900.01; Emplacement réservé : \ptz; - numéro 1 pour création d'un cheminement piéton bénéficiaire commune superficie de 230,31 m²

 numéro 2 pour création d'un cheminement piéton bénéficiaire commune superficie de 387,25 m²

-numéro 3 pour élargissement et dégagement de voirie bénéficiaire commune superficie de 92,43 m²

